

Janvier 2020

Newsletter de la Communauté de Communes
Forêts, Seine et Suzon

25 Com.Une



Meilleurs Voeux

Que 2020 soit une année solidaire, apaisée et constructive pour chacun.

Catherine Louis, Présidente, les Vice-Présidents et les Conseillers communautaires

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS, SEINE ET SUZON : SES PROJETS

I. Micro-crèche à Messigny-et-Vantoux

La Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon souhaitant offrir de nouveaux services aux habitants de son territoire, les élus se sont donc positionnés sur l'implantation de 2 micro-crèches. Après avoir mené une étude avec les services de la CAF sur la faisabilité du projet sur le territoire et le lieu le plus pertinent à choisir, deux communes ont été identifiées comme lieu d'accueil des futures micro-crèches : Messigny-et-Vantoux et Darois.

Suite à de nombreux échanges entre les services de la CCFSS et les services du Département, nous avons pris note qu'un projet de micro-crèche était éligible au « Cap 100% Côte d'Or » (contrat de financement avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or).

La commune de Messigny-et-Vantoux a donc été retenue comme lieu d'accueil de la future micro-crèche par délibération en date du 8 octobre 2019.

La commune a cédé à la CCFSS un terrain pour accueillir le bâtiment. Ce terrain est situé à proximité du parc de santé qui regroupe de nombreux établissements à caractère sociaux et médicaux.

La construction de cette micro-crèche ferait de cette zone communale un vrai pôle intergénérationnel.

La micro-crèche aurait un potentiel d'accueil d'environ 10 enfants.

C'est la structure modulaire qui a été retenue car elle a l'avantage de permettre de nombreuses options esthétiques pour s'insérer dans le paysage communal.

Ce projet dispose d'un rayonnement supra communal et s'adressera à l'ensemble des utilisateurs du territoire. Il sera financé, à l'instar du pôle périscolaire de Savigny-le-Sec, par la Communauté de Communes mais également par le concours du Conseil Départemental de la Côte d'Or, de l'Etat et des services de la CAF :

Plan de financement

◆ Conseil départemental	77 000€
◆ DETR	72 750€
◆ CAF	95 000 €
◆ Autofinancement	61 250€
Total	306 000 €



Micro-crèche à Asnières-les-Dijon

II. Pôle périscolaire à Savigny-le-Sec

La CCFSS possède sur son territoire 5 sites périscolaires qui accueillent 500 enfants sur les différents temps d'accueil (Bligny-le-Sec, Darois, Lamargelle, Messigny-et-Vantoux, Savigny-le-Sec).

Le Pôle périscolaire de Savigny-le-Sec est aujourd'hui vétuste et ne permet pas l'accueil des enfants dans des conditions de sécurité optimales – On notera des effectifs croissants dûs à la croissance des villages de Savigny-le-Sec et d'Epagny, commune rattachée au Pôle scolaire de Savigny-le-Sec .

Compte tenu de ces éléments, les élus ont mené une réflexion en partenariat avec la commune de Savigny-le-Sec pour trouver un site pertinent sur la commune pour la construction d'un Pôle périscolaire adapté.

Un terrain a été cédé à la CCFSS, rue de la Mare, à proximité immédiate de l'école maternelle. Ce site limite les déplacements des élèves de maternelles entre l'école et le périscolaire, tout en assurant un déplacement

sécurisé des élémentaires par une venelle aménagée.

Les élus ont fait le choix de travailler sur un bâtiment à Basse Consommation Energétique, tout en offrant aux enfants et au personnel un espace lumineux, ludique et sécurisé.

Le futur pôle devrait être opérationnel pour la rentrée 2021.

Ce bâtiment de 250m² est financé par la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon mais également subventionné à hauteur de 80 % par les institutions que sont le Conseil Départemental de la Côte d'Or, l'Etat et le Pays Seine et Tille en Bourgogne.

Plan de financement

◆ Conseil départemental	250 000€
◆ DETR/DSIL	183 685€
◆ Région PETR	118 475€
◆ Communauté de Communes	138 040€
Total	690 200€

Visuels insertions des locaux périscolaires à Savigny-le-Sec



ZAE de Cestres (commune de Saint-Martin-du-Mont)

La zone se développe progressivement avec l'achat de terrains et l'installation d'artisans telle qu'en décembre dernier, une brasserie artisanale : « Le Bois des Mousses ».

SDIS : pose de la 1ère pierre

La 1ère pierre de la future caserne du SDIS a été posée sur la ZAE de Cestres le samedi 21 décembre en présence de M. Hubert Poullot, Président du SDIS, Mme Catherine Louis, Présidente de la CCFSS, Patricia Gourmand et Patrick Chapuis, Conseillers Départementaux et les élus communautaires.

La construction sera effective en 2022 compte-tenu des délais de procédure administrative à suivre.

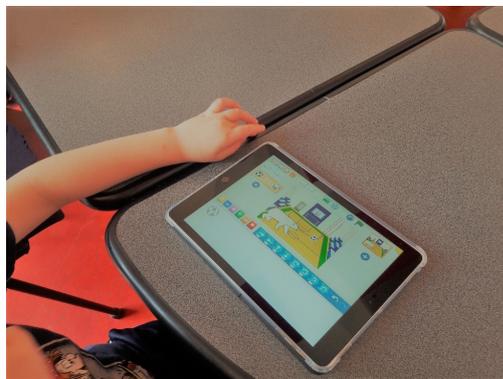


Espace Numérique à Saint-Seine-l'Abbaye

L'Espace Numérique créé en 2018 propose de nombreux ateliers à toutes les générations du territoire :

- ◆ Parcours découverte : initiation à l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone
- ◆ Ateliers thématiques
- ◆ Rendez-vous « Coup de pouce » sur demande et inscription au 03.80.35.09.51. L'Espace Numérique 21 peut vous aider de manière individuelle et personnalisée.

Il permet de se familiariser avec les outils informatiques, naviguer sur internet, utiliser les réseaux sociaux,...



Accueil de loisirs

Les accueils de loisirs de Bligny-le-Sec et de Messigny-et-Vantoux accueillent les enfants pendant les vacances scolaires

- ◆ du 24 au 28 février pour les vacances d'hiver
- ◆ du 20 au 24 avril pour les vacances de printemps
- ◆ du 6 juillet au 24 juillet et du 24 au 28 août pour les vacances d'été

Des places pour le cycle de piscine du 5 février au 24 juin sont encore disponibles.

Pour tout renseignement sur les activités péri et extrascolaires, contactez le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes : enfancejeunesse.seinesuzon@ccfss.fr

